

## PASSEPORT - Naturalisation

**Présence du demandeur obligatoire,  
accompagné d'un représentant légal si mineur.**

### FORMULAIRE de DEMANDE

**Le formulaire de demande doit être complété à l'encre noire sans rature. Il est à retirer à la mairie de Carbonne ou à compléter en ligne sur le site de l'ANTS (pré-demande) et doit être imprimé.**

Pièces à fournir	Mineur	Majeur
Copie intégrale d'acte de naissance <b>de moins de 3 mois envoyé par Nantes</b>	X	X
Carte de séjour, titre d'identité étranger	X	X
Décret de naturalisation	X	X
2 photos d'identité <b>conformes aux normes (de moins de 6 mois)</b>	X	X
<b>Pièce d'identité du parent accompagnant</b> l'enfant au dépôt de la demande (en cours de validité)	X	
<b>Justificatif de domicile</b> de moins d'un an ( <i>pour les mineurs celui du parent accompagnant l'enfant au dépôt de la demande</i> )	X	X
<b>Si vous êtes hébergé:</b> attestation sur l'honneur de l'hébergeant + facture à son nom + copie de sa pièce d'identité		X
<b>Garde alternée :</b> justificatif de domicile + pièce d'identité (des 2 parents)	X	
Jugement de divorce / séparation	X	
<b>Timbre fiscal</b> moins de 15 ans : 17 € de 15 à 17 ans : 42 € à partir de 18 ans : 86 €	X	X

**L'utilisation du nom d'usage :** Un enfant mineur peut utiliser le nom de ses deux parents en "nom d'usage" à condition que les deux parents figurent dans son acte de naissance. L'accord écrit signé et la copie de la pièce d'identité des deux parents est obligatoire.